



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL DE MARNE

ISSN 0980-7683

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL

N°96

Du 03 juillet 2023 (1)

PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 96

Du 03 juillet 2023 (1)

SOMMAIRE

SERVICES DE LA PRÉFECTURE

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL**

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2023/02386	03/07/23	Modifiant l'arrêté n°2023/2372 du 30 juin 2023 relatif à l'intérim du poste de sous-préfet de l'arrondissement de L'Haÿ-les-Roses à compter du 1^{er} juillet 2023 et portant délégation de signature	4

ARRÊTÉ N° 2023 /02386

Modifiant l'arrêté N° 2023 / 2372 du 30 juin 2023 relatif à l'intérim du poste de sous-préfet de l'arrondissement de L'Haÿ-les-Roses à compter du 1^{er} juillet 2023 et portant délégation de signature

**La Préfète du Val-de-Marne,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et la région Île-de-France ;
- VU** le décret du 10 février 2021 portant nomination de Madame Sophie THIBAULT en qualité de préfète du Val-de-Marne ;
- VU** le décret du 24 août 2016 portant nomination de Madame Martine LAQUIEZE en qualité de sous-préfète de L'Haÿ-les-Roses ;
- VU** le décret du 13 novembre 2019 portant nomination de Monsieur Bachir BAKHTI en qualité de sous-préfet de Nogent-sur-Marne ;
- VU** le décret du 14 décembre 2022 nommant Madame Naaïma MEJANI, sous-préfète chargée de mission auprès de la préfète du Val-de-Marne, en qualité de secrétaire générale adjointe ;
- VU** l'arrêté ministériel du 12 novembre 2021 portant nomination de Madame Olivia GALLET dans l'emploi fonctionnel de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer en qualité de secrétaire générale de la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses, pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2022 ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 27 janvier 2017 modifié portant organisation de la préfecture et des sous-préfectures du Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2021 portant délégation de signature à Monsieur Bachir BAKHTI, sous-préfet de Nogent-sur-Marne ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 3 février 2023 portant délégation de signature à Madame Naaïma MEJANI, sous-préfète chargée de mission, secrétaire générale adjointe ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2023/02372 du 30 juin 2023 relatif à l'intérim du poste de sous-préfet de l'arrondissement de L'Haÿ-les-Roses à compter du 1^{er} juillet 2023 et portant délégation de signature ;
- SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1^{er} : L'article 5 de l'arrêté susvisé est ainsi modifié :

« **ARTICLE 5** : En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Bachir BAKHTI**, sous-préfet de Nogent-sur-Marne, la délégation de signature qui lui est conférée par les articles 2, 3 et 4 du présent arrêté sera exercée par **Madame Naaïma MEJANI**, sous-préfète, chargée de mission, secrétaire générale adjointe de la préfecture du Val-de-Marne. »

ARTICLE 2 : L'article 6 de l'arrêté susvisé est ainsi modifié :

« **ARTICLE 6** : En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Bachir BAKHTI**, sous-préfet de Nogent-sur-Marne, la délégation qui lui est consentie à l'article 2 du présent arrêté sera également exercée par **Madame Olivia GALLET**, secrétaire générale de la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses, à l'exclusion :

- des décisions d'octroi du concours de la force publique pour les expulsions locatives
- des décisions valant substitution des maires
- des arrêtés à portée réglementaire
- des documents et décisions d'assignation à résidence, de placement en rétention administrative et de reconduite à la frontière »

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Fait à Créteil, le 03/07/2023

La préfète du Val-de-Marne

Sophie THIBAUT

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines
et des Moyens**

**21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

Monsieur Ludovic GUILLAUME

Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne

**Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle**

Numéro commission paritaire 1192 AD